

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL NEXT MOBILES

1. Dispositions générales

1.1. Préambule

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données (ci-après « RGPD ») fixe le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel. Le RGPD renforce les droits et les obligations des responsables de traitements, des sous-traitants, des personnes concernées et des destinataires des données.

Pour implémenter les modifications du RGPD, la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et libertés a fait l'objet d'une modification par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 par l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 relative à la protection des données.

La réglementation applicable à la protection des données à caractère personnel s'entend ainsi des textes suivants :

- Le RGPD,
- La loi Informatique et libertés à jour des textes précités,
- Les recommandations de la Cnil.

Pour une bonne compréhension de la présente politique il est précisé que :

- Le « responsable du traitement » s'entend de la personne physique ou morale qui détermine les finalités et moyens d'un traitement de données à caractère personnel. Au titre de la présente politique, le responsable du traitement pour les prospects et locataires de la marque Next Mobiles, est la Holding du Groupe (ou encore la « SOCIETE »), à savoir Mobile Club SAS. La SOCIETE est également responsable du traitement des données pour le compte de Mobile Club E1 (le « BAILLEUR ») pour les contrats de location conclus avec la marque Next Mobiles.
- Les « personnes concernées » sont les personnes qui peuvent être identifiées, directement ou indirectement, par référence aux données à caractère personnel qui font l'objet d'une collecte par le responsable du traitement, c'est-à-dire, dans le cadre de la présente politique, l'ensemble des interlocuteurs de Next Mobiles et/ou du BAILLEUR.

L'article 12 du RGPD impose que les personnes concernées soient informées de leurs droits de manière concise, transparente, compréhensible et aisément accessible, ce qu'expose les dispositions qui suivent.

1.2. Définitions

- « Donnée à caractère personnel » : toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable (personne concernée) ; est réputée identifiable une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques, propres à son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale,
- « Données enrichies » : les données à caractère personnel enrichies s'opposent à la notion de données à caractère personnel « brutes » fournies par la personne concernée. Il s'agit des données qui sont générées par le responsable du traitement. Il peut également s'agir de données

déduites et/ou dérivées créées par le responsable du traitement sur la base des données « fournies par la personne concernée »,

- « Traitement de données à caractère personnel » : toute opération ou ensemble d'opérations effectués ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction,
- « Violation de données à caractère personnel » : une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données.

1.3. Objet

Pour satisfaire à son bon fonctionnement, la SOCIETE est tenue de mettre en œuvre des traitements de données à caractère personnel relatifs à aux locataires et prospects de la marque Next Mobiles et des partenaires dans le cadre des relations commerciales et des contrats conclus avec ces derniers.

La présente politique a pour objet de satisfaire à l'obligation d'information de la SOCIETE et de rappeler les droits dont disposent les locataires, prospects et partenaires de la marque Next Mobiles s'agissant du traitement de leurs données à caractère personnel.

En faisant une demande souscription aux offres Next Mobiles, l'abonné accepte expressément la présente politique de protection des données à caractère personnel.

1.4. Principes généraux

Aucun traitement n'est mis en œuvre par la SOCIETE concernant des données concernant les abonnés, prospects et partenaires de la marque Next Mobiles s'il ne porte pas sur des données à caractère personnel collectées par ou pour ses services ou traitées en relation avec ses services et s'il ne répond pas aux principes généraux du RGPD.

Tout nouveau traitement, modification ou suppression d'un traitement existant sera porté à la connaissance de des abonnés, prospects et partenaires de la marque Next Mobiles par le biais d'une modification de la présente politique.

2. Identification des traitements

2.1. Données collectées et origine des données

Les données sont collectées directement auprès des abonnés, prospects et partenaires de la marque Next Mobiles par la SOCIETE et/ou le BAILLEUR. Les données collectées par le BAILLEUR remontent auprès de la SOCIETE.

En conséquence, la SOCIETE collecte et n'utilise que les données nécessaires à la validation, conclusion ou à l'exécution des contrats d'abonnement pour les offres de Next Mobiles, à savoir :

- Données d'identification : nom, prénom, adresse postale et courriel, numéro de téléphone, numéro d'abonné, Siret, raison sociale, etc.
- Données de facturation et/ou de paiement : coordonnées bancaires, moyen de paiement, consommation, etc.

- Données d'usage : services souscrits, produits utilisés, consommations, communications, etc.
- Données de suivi de la relation abonné : demandes d'assistance, correspondance avec le client/prospect/abonné, etc.

2.2. Finalité de traitement

Finalités	Commentaires
<i>Échanges précontractuels</i>	La SOCIETE traite les données des personnes qui consultent le site internet de Next Mobiles ¹ et qui peuvent interagir avec elle ou avec le BAILLEUR.
<i>Contrat et suivi de contrat</i>	La SOCIETE traite les données des locataires et prospects de la marque Next Mobiles dans le cadre du suivi des relations contractuelles qui lie les locataires au BAILLEUR.
<i>Facturation, paiement et comptabilité</i>	La SOCIETE traite les données des locataires du BAILLEUR et des prospects dans le cadre de la facturation et du paiement des commandes effectuées.
<i>Organisation d'évènement par la SOCIETE</i>	La SOCIETE traite les données des locataires du BAILLEUR et des prospects de la marque Next Mobiles lorsqu'elle les invite à des évènements qu'elle organise.
<i>Gestion de l'annuaire des clients et prospects</i>	La SOCIETE tient à jour un annuaire des locataires du BAILLEUR et des prospects de la marque Next Mobiles.
<i>Envoi d'informations et de publicité</i>	La SOCIETE, Next Mobiles ou le BAILLEUR peuvent adresser des courriels d'information ou des publicités sur son activité à l'adresse des contacts collectés sur le site internet Next Mobiles.
<i>Réalisation de statistiques</i>	La SOCIETE est susceptible d'effectuer des statistiques s'agissant des données des locataires du BAILLEUR ou des prospects ayant visité le site Next Mobiles.

2.3. Durée de conservation

La SOCIETE définit la durée de conservation des données des locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles au regard des contraintes légales et contractuelles qui pèsent sur elle et, à défaut, en fonction de ses besoins.

Par principe, les données relatives aux locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles doivent être conservées pendant le temps strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale. Plus précisément, la SOCIETE s'engage à respecter les durées de conservation suivantes :

Traitement	Durée de conservation
<i>Contrats conclus avec les clients</i>	1 an à compter de la fin du contrat. Toutefois les documents d'identification (nom, prénom, adresse, coordonnées bancaires, données de facturation, etc.) sont conservés pendant toute la durée de la procédure en cas d'impayés.
<i>Documents d'identification (nom, prénom, adresse, coordonnées bancaires, données de facturation, etc.)</i>	1 an à compter de la fin du contrat. Par exception, en cas d'impayés, ces derniers sont conservés pendant toute la durée de la procédure de recouvrement de l'impayé.

¹ www.nextmobiles.com

Correspondance commerciale (bon de commande, bon de livraison, factures, etc.)	10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.
Données traitées à des fins de prospection	Pour les clients : 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale Pour les prospects : 3 ans à compter de la collecte des données, de la demande de documentation ou dernier clic sur un lien de la marque Next Mobiles.
Cookies	13 mois.

Les durées indiquées dans le tableau ci-dessus sont nécessairement prolongées pour la durée légale de prescription à titre de preuve en cas de litige. Dans cette hypothèse, la durée de conservation est étendue pour toute la durée du litige. Passé les délais fixés, les données sont soit supprimées, soit conservées après avoir été anonymisées, notamment pour des raisons d'usages statistiques. Elles peuvent être conservées en cas de précontentieux et contentieux. Il est précisé que la suppression ou l'anonymisation sont des opérations irréversibles et que la SOCIETE n'est plus, par la suite, en mesure de les restaurer.

2.4. Base légale

Les traitements des données des locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles reposent sur les conditions de licéité suivantes, qui diffèrent selon que le traitement concerne des locataires ou des prospects : (i) pour les locataires, en cas d'exécution précontractuelle ou contractuelle, (ii) pour les prospects, en cas d'exécution précontractuelle ou intérêt légitime de la SOCIETE.

2.5. Destinataire des données

Les destinataires des données s'entendent des personnes physiques ou morales qui reçoivent communication des données à caractère personnel. Les destinataires des données peuvent donc être aussi bien des salariés de la SOCIETE le cas échéant, qu'une société de service tierce.

La SOCIETE veille à ce que les données collectées et traitées dans le cadre de sa relation avec les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles ne soient accessibles qu'à des destinataires internes et externes habilités, et notamment, aux destinataires suivants :

- Le personnel des services compétents du SOCIETE le cas échéant, habilité à gérer la relation avec les clients et prospects et leurs responsables hiérarchiques,
- Le personnel des services supports du SOCIETE, soit les services administratifs, les services logistiques et informatiques et leurs responsables hiérarchiques,
- Les prestataires ou services supports du SOCIETE (ex : prestataire informatique),
- Les autorités compétentes au cas où le SOCIETE serait tenu de partager certaines données.

3. Gestion des droits des personnes

3.1. Droit d'accès aux données

Les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles disposent du droit de lui demander la manière dont les données sont traitées dans le cadre des contrats qui sont conclus ou des messages de prospection qui leurs sont adressés.

Les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles peuvent également demander à la SOCIETE que leur soit fournie une copie des données faisant l'objet d'un traitement. Dans ce cas, la SOCIETE peut exiger que les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles prennent en charge le coût que représenterait cette démarche. Si les demandes des locataires du

BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles sont effectuées par voie électronique, les informations demandées seront fournies sous une forme électronique d'usage courant, sauf demande contraire.

Les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles sont informés que ce droit d'accès ne peut pas porter sur des informations ou données confidentielles ou encore pour lesquelles la loi n'autorise pas la communication. Enfin, le droit d'accès ne doit pas être exercé de manière abusive c'est-à-dire réalisé de manière régulière dans le seul but de déstabiliser la bonne exécution des services de la SOCIETE.

3.2. Droit de rectification des données

Les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles disposent du droit de demander à la SOCIETE de rectifier certaines données les concernant qui seraient obsolètes ou erronées.

3.3. Droit à l'effacement et à l'oubli des données

Les locataires du BAILLEUR ne peuvent invoquer le droit à l'effacement s'agissant de leurs données que dans le cas suivant : le contrat a été résilié et n'a plus d'effet entre le BAILLEUR et son locataire. Les prospects de la marque Next Mobiles peuvent invoquer le droit à l'effacement dans la mesure où ils disposent d'un droit d'opposition à la réception de messages de prospection.

3.4. Droit à la limitation et à la portabilité des données

Les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles peuvent demander à ce que les informations les concernant soient réduites.

3.5. Droit d'opposition des données

Les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles disposent du droit de s'opposer à toute prospection commerciale par voie postale, téléphonique ou électronique, y compris au profilage.

Au cas particulier de la prospection par voie électronique, il sera à tout moment possible pour les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles de s'opposer à une telle prospection soit en cliquant sur le lien se trouvant dans l'e-mail d'envoi. Par SMS, il est possible de s'opposer à toute prospection en envoyant « stop » au numéro figurant dans le message reçu.

3.6. Exercice des droits

Pour pouvoir exercer leurs droits, Les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles doivent contacter la SOCIETE soit par écrit soit par voie postale soit par email aux adresses suivantes :

Pour joindre la SOCIETE, les coordonnées sont les suivantes :

Par écrit : rgpd@nextmobiles.com

Par voie postale :

Mobile Club, SAS au capital de 3 180 euros RCS de Nanterre 839 244 266

Siège social : 73 rue du Chateau, 92100 Boulogne Billancourt

N° d'identification de la TVA : FR34839244266

Numéro de téléphone : 01 86 90 58 78

La SOCIETE fait son possible pour répondre aux demandes dans un délai raisonnable et, au mieux, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Toutefois, dans le cas où le traitement des

demandedes s'avèrerait complexe ou que la SOCIETE ferait face à un nombre élevé de demandes d'exercice de droits simultanément, le délai du traitement pourrait être porté à deux mois.

4. Dispositions complémentaires

4.1. Sous-traitance

La SOCIETE susceptible de faire intervenir tout sous-traitant de son choix dans le cadre du traitement des données à caractère personnel de ses clients et prospects.

Au sens du RGPD, le sous-traitant s'entend de toute personne physique ou morale qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement. Il s'agit donc en pratique des prestataires avec lesquels la SOCIETE travaille et qui interviennent sur les données à caractère personnel de la SOCIETE. Dans ce cas, la SOCIETE assure le respect par le sous-traitant de ses obligations en vertu du RGPD.

La SOCIETE s'engage à signer avec tous ses sous-traitants un contrat écrit et leur impose les mêmes obligations en matière de protection des données que celles qu'elle s'impose à elle-même. En sus, la SOCIETE se réserve le droit de procéder à un audit auprès de ses sous-traitants afin de s'assurer de leur respect des dispositions du RGPD.

4.2. Cession de contrat

En cas de cession de créance ou de contrat conformément aux conditions générales d'abonnement, le Locataire accepte expressément la transmission de l'ensemble de ses données personnelles à tout cessionnaire de créances ou de contrat, poursuivant la même finalité que la SOCIETE.

4.3. Mesures de sécurité

La SOCIETE mets en œuvre les mesures techniques de sécurité physique et informatique qu'elle estime appropriées pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée des données de manière accidentelle ou illicite.

Parmi ces mesures figurent principalement :

- Gestion des habilitations pour l'accès aux données,
- Mesures de sauvegarde interne,
- Processus d'identification,
- Conduite d'audits de sécurité et de tests de pénétration.

La SOCIETE s'engage, en cas de changement des moyens visant à assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel, à les remplacer par des moyens d'une performance supérieure. Aucune évolution ne pourra conduire à une régression du niveau de sécurité.

4.4. Violation de données

La SOCIETE s'engage à notifier à la Cnil toute violation de données qu'elle pourrait subir dans les conditions prescrites par la réglementation en matière de données à caractère personnel. Les clients et prospects de la SOCIETE sont informés de toute violation de données qui pourrait porter un risque élevé pour leur vie privée.

1. Navigation en ligne / Utilisation de cookies



La SOCIETE informe les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles que la navigation en ligne sur son site génère l'utilisation de cookies. La SOCIETE a donc besoin d'obtenir le consentement des locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles, raison pour laquelle ils sont invités à accepter cette utilisation avant de pouvoir poursuivre leur navigation sur le site de Next Mobiles. Pour une parfaite information, les cookies sont de petits fichiers de données stockés sur l'ordinateur ou l'appareil mobile du locataire/prospect lorsqu'il visite le site de Next Mobiles.

5. Contacts

5.1 Délégué à la protection des données

Le délégué à la protection des données qu'il est possible de contacter aux coordonnées suivantes pour toutes questions relatives au traitement des données :

rgpd@nextmobiles.com
Mobile Club SAS
73 rue du Château, 92100 Boulogne Billancourt
Numéro de téléphone : 01 86 90 58 78

5.2 Droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil

Les locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles disposent d'un droit d'introduire une plainte auprès d'une autorité de contrôle, à savoir la Cnil en France, dès lors qu'ils estiment que le traitement de données à caractère personnel les concernant n'est pas conforme à la réglementation européenne de protection des données et ce, à l'adresse suivante :

CNIL – Service des plaintes
3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
Tél : 01 53 73 22 22

5.3 Évolution

La présente politique peut être modifiée ou aménagée à tout moment en cas d'évolution légale, jurisprudentielle, des décisions et recommandations de la Cnil ou des usages. Toute nouvelle version de la présente politique sera portée à la connaissance des locataires du BAILLEUR et prospects de la marque Next Mobiles par tout moyen que ce dernier choisira, en ce compris la voie électronique.

5.4 Pour plus d'informations

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la SOCIETE à l'adresse électronique suivante : rgpd@nextmobiles.com. Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, vous pouvez consulter le site de la Cnil : www.cnil.fr.